

Demande de modification de programme

Matricule étudiant

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

1. Qui ?

Vous êtes un **étudiant régulièrement inscrit à la Faculté de Droit et de criminologie l'ULB en 2020-2021** et vous souhaitez ajouter ou supprimer des unités d'enseignement de votre programme annuel étudiant (PAE) au sein d'un même cycle.

Attention : Un PAE totalise normalement 60 crédits. Tout PAE excédant 60 crédits doit avoir reçu préalablement l'autorisation du jury. **Un PAE de plus de 60 crédits peut avoir un impact négatif sur votre finançabilité future.**

2. Comment

Les formulaires complétés avec les mnémoniques des cours que vous souhaitez ajouter ou supprimer de votre programme doivent être déposés au secrétariat facultaire (ou dans la boîte aux lettres).

Une seule modification de programme annuel peut être accordée par année académique.

3. Quand ?

Le formulaire est à déposer le plus tôt possible et au plus tard le **31 octobre**. **Attention, si vous souhaitez ajouter des cours avec des travaux pratiques à votre PAE, le délai pour déposer le formulaire est le 1^{er} octobre.**

À REMPLIR PAR L'ÉTUDIANT

NOM :

PRÉNOM :

Faculté :

Programme pour lequel la modification est demandée :

.....

Code du programme :

Date : **Signature de l'étudiant**

En signant ce document, vous vous engagez à respecter les conditions suivantes, fixées par l'Université :

- La décision de modification du programme annuel est **irrévocable** ;
- Toutes les activités d'enseignement qui constituent les unités d'enseignement de votre programme (cours magistral, exercices dirigés, travaux pratiques, séminaires, excursions, etc.) doivent être suivies au cours d'une même année académique;
- Toutes les contraintes spécifiques liées aux enseignements, doivent être respectées (prérequis, corequis, organisation de l'enseignement cette année [certaines unités d'enseignement ne sont organisées qu'une année sur deux], etc.) ;
- Il relève de la responsabilité de l'étudiant de consulter l'horaire des unités d'enseignement, de façon à éviter l'inscription à des unités d'enseignement dont les horaires seraient incompatibles.

**PROGRAMME ANNUEL
2020-2021**

Vous souhaitez (cocher la case concernée) :

<input type="checkbox"/>	Ajouter des cours
<input type="checkbox"/>	Retirer des cours

Liste des Unité(s) d'enseignement

Veuillez indiquer les unités d'enseignement que vous souhaitez ajouter/supprimer à votre programme annuel tel que défini initialement par le jury (Merci de noter qu'un PAE ne peut pas excéder 75 crédits)

Mnémonique	Intitulé	Nbre crédits
<i>Exemple: DROI C 3001</i>	<i>Exemple : Droit administratif</i>	<i>Exemple : 10 crédits</i>
Total crédits UE à ajouter au programme annuel		

Après examen des différents formulaires, les demandes qui auront été acceptées seront directement encodées dans votre programme de cours. Si votre demande est refusée, vous recevrez un e-mail sur votre adresse mail ULB.
Un avis sera publié par le secrétariat une fois que toutes les demandes auront été examinées.